

Université 8 mai 1945 Guelma
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et de Langue Française
Enseignant : M. NACEUR CHERIF Lamine
Niveau : Master 1 Didactique et Langues Appliquées

_____Module : Méthodologies d'enseignement et pratiques de classe

Cours : L'évaluation (1)

L'évaluation est une démarche qui consiste à recueillir des renseignements sur l'apprentissage ou le développement de l'élève. Elle joue un rôle essentiel dans le processus d'enseignement et d'apprentissage car son but principal est d'informer l'*enseignant* mais aussi l'*apprenant*, les *parents* et l'*administration* de la direction que doit prendre l'enseignement. Ceci se fait en analysant et interprétant ces renseignements en vue de porter un jugement sur la situation de l'apprenant et, donc, décider du cheminement ultérieur.

Lorsqu'un enseignant crée des supports pédagogiques pour ses apprenants, il faut les évaluer. Il se définit des objectifs à atteindre à la fin de chaque chapitre ou à la fin du programme et c'est l'évaluation qui lui permet de déterminer si les objectifs ont été atteints.

Ainsi, tout au long de son déroulement et à la fin, ces questions se posent souvent à son esprit :

« *Enseigne-t-on ce que l'on est censé enseigner ?* » « *Avons-nous atteint les objectifs que nous nous sommes fixés ?* » « *Comment trouver un moyen qui permet d'améliorer l'enseignement afin d'obtenir un meilleur apprentissage ?* », etc.

Il n'en demeure pas moins que l'évaluation constitue un objet de malentendus entre :

- a- L'évaluateur et l'évalué (X a écrit la même chose que moi et pourtant il a eu une meilleure note que moi...);
- b- L'établissement et l'évaluateur (on dit d'un professeur dont les élèves n'ont que des « *mauvais résultats* » que c'est un mauvais professeur...);
- c- L'évalué et la société, ou les parents (mauvaise appréciation, peu de chances pour l'entrée sur marché professionnel : inapte...)

Faut-il donc essayer de lever ces malentendus en réfléchissant sur l'évaluation, ne serait ce qu'en classe, entre les apprenants et entre les enseignants eux-mêmes.

Quand on parle de l'évaluation des acquis, il faut de prime à bord clairement définir et séparer distinctement tout ce qui relève du domaine du *contrôle*, qui mène à la certification et tout ce qui est du domaine de ce que l'on appelle l'évaluation *formative*.

Traditionnellement, l'évaluation de l'apprentissage de l'élève ne se préoccupait que du contrôle, c'est-à-dire au contenu factuel et des méthodes telles que l'examen écrit servaient à

évaluer le progrès, et aujourd'hui encore, beaucoup d'enseignants font du contrôle en croyant en toute bonne foi faire de l'évaluation formative.

La norme est opposée aux critères dans la mesure où ni l'enseignant ni l'apprenant n'ont de prise sur la norme. C'est la norme des grammaires et des dictionnaires. Par contre, lorsque l'enseignant travaille sur l'acquisition d'un objectif pédagogique, c'est lui seul qui détermine les critères selon lesquels il considèrera que ses apprenants ont acquis ou non la maîtrise de son objectif.

En outre, il faut passer à des méthodes non traditionnelles pour évaluer l'apprentissage dans les domaines tels que la créativité, le raisonnement critique, l'apprentissage autonome et les capacités et valeurs personnelles et sociales.

Il va sans dire que la grille pour l'auto-évaluation reste un moyen on ne peut plus efficace qui s'inscrit dans cette perspective et qui permet à l'apprenant d'estimer si'il atteint ou non un objectif d'apprentissage.

1-Les grandes fonctions de l'évaluation

On peut classer les objets possibles de l'évaluation en partant des moments où on intervient dans le cursus : avant, pendant et après l'apprentissage (évaluation initiale, continue et finale).

On s'accorde généralement à définir trois fonctions principales de l'évaluation :

- **Le pronostic**, qui sert principalement à *orienter*. Cette fonction cherche à faire connaître aussi bien à l'enseignant qu'à l'élève, le niveau réel de l'apprenant : *des tests de niveau* sont utilisés à cette fin. C'est une sorte de bilan des atouts et des points faibles de l'élèves (de ses compétences).

La connaissance de cet état donne à l'enseignant les moyens d'établir un diagnostic sur l'état de l'élève. lequel état lui donnera l'occasion de savoir où il en est de son apprentissage.

Elle prend la forme des tests de niveau et des tests d'aptitude, d'épreuves standardisées. Ces épreuves sont dites « *normatives* ».

- **Le diagnostic**, qui sert à *réguler*. Il intervient après l'évaluation pronostic, et se fait tout au long du cursus de formation. Son rôle principal est d'analyser l'état de l'enseignement à un moment donné. Ceci permet de porter un jugement sur cet état et envisager les moyens pour résoudre les problèmes.

Parmi les objectifs qu'il s'est fixé d'atteindre, ceux sont qui sont indispensables à l'élève pour progresser, donc ceux qui seront évalués en prenant en compte le rythme de l'élève (chacun apprend à son rythme, avec ses propres démarches intellectuelles). Ainsi, chacun pourra vérifier si les objectifs sont atteints. Laquelle vérification servira, à son tour, de point de départ à l'enseignant pour réguler son enseignement : revenir en arrière, creuser davantage, revoir, changer de tactique ou avancer.

Cette évaluation continue, est sous forme de tests fréquents, souvent appelés tests de progrès et ne fait pas appel à une norme. Elle permet de constater si l'élève a besoin d'un enseignement correctif et en quoi il en a besoin. Elle a une fonction pédagogique.

- **L'inventaire**, qui sert à *certifier*. Elle est considérée comme une évaluation bilan qui teste des connaissances de fin de cursus d'apprentissage. C'est une évaluation qui évalue le domaine cognitif, autrement dit les savoirs d'une part et les savoir-faire d'autre part.

elle s'applique en vue de l'octroi d'un diplôme ou d'une attestation de fin d'étude, de la collation d'un grade à l'issue d'un cycle de formation.

L'exemple type de cette évaluation est le baccalauréat.

Bref, peut-on dire que les trois fonctions de l'évaluation sont divisées en trois moments où elles interviennent : initiale (avant le cursus), continue (tout au long du cursus), finale (en fin de cursus) et qui servent respectivement à orienter, à réguler et à certifier.

Pour cette évaluation, les épreuves ne sont pas toujours élaborées par l'enseignant. L'institution peut s'en charger comme un groupe de travail extérieur. Ce qui veut dire qu'elles sont normatives, sommatives et standardisées.¹

2- Quels types d'évaluation ?

Avant de commencer à évaluer le processus d'apprentissage, il faut d'abord identifier le type d'évaluation dont on a besoin. En fait, il en existe trois types : *évaluation des besoins*, *évaluation des objectifs* et *évaluation des performances*.

2-1-Evaluation des besoins

Ce type d'évaluation est utilisé pour identifier **les problèmes** de performances. Une fois **ceux-ci** identifiés, il est possible de commencer à réfléchir à la manière de les adresser.

2-1-1-Types d'évaluation de besoins

L'évaluation des besoins peut avoir plusieurs types, à savoir :

2-1-1-1-Besoins normatifs

On identifie ces besoins en comparant un groupe aux normes nationales. Il y a besoin normatif lorsque les performances d'un groupe se trouvent en dessous des normes nationales.

2-1-1-2-Besoins comparatifs

On identifie ces besoins en comparant un groupe à un groupe équivalent. Il y a besoin comparatif s'il y a une grosse différence entre ces deux groupes.

2-1-1-3-Besoins ressentis

Lorsqu'un individu éprouve le désir ou le sentiment qu'il y a un besoin d'améliorer ses performances ou celle de son groupe. Il y a un écart entre la situation actuelle et la situation désirée.

¹ Tirées à un grand nombre d'exemplaires

2-1-1-4-Besoins exprimés

On parle de ces besoins ressentis à partir du moment où les besoins ressentis ont été exprimés.

2-1-1-4-Besoins attendus ou futurs

Ce type de besoins constitue un moyen d'identifier les changements qui peuvent ou vont se passer dans le futur.

2-1-1-5-Besoins accidentels

Ces besoins concernent des accidents rares pouvant avoir des conséquences importantes. Ce sont des problèmes potentiels pouvant se manifester.

2-2-Evaluation des objectifs

Etant donné que l'évaluation des besoins n'est pas toujours réalisable, une approche alternative consiste à faire une analyse/**évaluation des objectifs** en *identifiant un problème et y trouvant une solution*.

Une évaluation des objectifs peut aussi utiliser des données d'une évaluation des besoins pour déterminer les priorités.

2-3-Evaluation des performances

Avant de commencer à concevoir un programme, il est important de déterminer si la formation va résoudre **un problème spécifique**. On ne peut parler de l'efficacité d'une formation que si elle attaque à la fois des symptômes du problème et ses racines. **Une analyse/évaluation des performances est un moyen d'identifier des problèmes** : elle peut servir à en trouver la source. Ainsi, lorsque la cause du problème est déterminée, une solution peut se dessiner.

Les causes de problèmes de performances seraient : *manque de connaissances ou de compétences, manque de motivation, facteurs environnementaux, mauvaise gestion, relations interpersonnelles, etc.*

Il est à signaler que l'évaluation peut se faire en prenant en compte l'apprenant comme tel ou comme un élément appartenant à un groupe, et de ce fait l'évaluation, selon le cas, se manifeste ainsi :

1- Evaluation ipsative²

C'est une évaluation qui permet de mesurer les performances d'un étudiant en *rapport à ses performances passées*. Elle vise à inciter l'élève à s'améliorer.

Le problème de ce type d'évaluation est que comme il ne se compare par aux autres apprenant, cela peut avoir un effet néfaste sur sa confiance en lui.

2- Evaluation normative

C'est le fait de comparer les performances d'un étudiant à une *norme moyenne*.

- Cela peut très bien être une norme (ou note) au niveau national pour *un sujet en particulier* (comme, les mathématiques) .
- Un autre exemple de ce type d'évaluation est de comparer les notes d'un étudiant avec les *notes moyennes de toute l'école*.

3- Evaluation critériée

Cette évaluation sert à mesurer les performances d'un étudiant en fonction de *critères prédéfinis*. Elle vérifie que les étudiants ont les connaissances attendues à *une étape spécifique* de leur éducation. Les évaluations critériées sont utilisées pour évaluer un ensemble particulier de connaissances ou de compétences : un test permettant d'évaluer *le curriculum enseigné*.

² Le terme désigne un choix entre deux propositions. C'est donc une méthode d'évaluation utilisant comme terme de référence l'individu évalué lui-même (par exemple, telle note obtenue par cet apprenant est supérieure ou inférieure à la moyenne des notes qu'il obtient régulièrement).